

Le français suit

Hi,

We are contacting you because we have received your completed consent and declaration form and can begin the next steps for your participation in the Canada Greener Homes Grant initiative.

In order to proceed with the review of your file, we need the following documents.

1. Receipts

Invoices showing eligible renovations completed on or after December 1, 2020 including the cost of materials/equipment and labour. For more details, see the table below in the 'additional information' section.

Please note, for all eligible renovations, the following information must be included on your invoices:

- Name and address of the homeowner
- Name and address of contractor
- Eligible renovation and date of installation or work
- Cost of the renovation
- Receipt indicating payment of the invoice

2. EnerGuide Reports

- Your EnerGuide label for both the pre- and post-retrofit evaluations
- Your Homeowner Information Sheet for both the pre- and post-retrofit evaluations
- Your Renovation Upgrade Report

Please send us the documentation required for the review of your application by replying to this email. You may send multiple emails if the number and size of the attachments exceeds the sending capacity. If you prefer to send everything by mail, please send a copy of your documents to the following address, and include your EfficiencyOne Nova Scotia file number:

Natural Resources Canada – Nova Scotia region
580 Booth St, Ottawa, ON K1A 0E4

Please keep the originals for your records and notify us by email that the information was sent by mail. You must retain your documents until March 31, 2028.

Due to the very high volume of applications we process, please allow a few weeks for your file to be processed by the Canada Greener Homes Grant initiative team.

Thank you for your patience,

Kind regards,

Greener Homes Grant team

Additional information :

The table below contains additional details that **must be included** on the invoices for each eligible retrofit.

If any of the information below is missing in your invoices, please ensure to contact your contractor to obtain the necessary information or provide the information required below in your response back to the NSCGHG-NESCOMPV@nrcan-rncan.gc.ca .

Eligible retrofits	Information required
Space and water heating (Heat pumps, heat pump water heater)	<p>Note: If Natural Resources Canada (NRCAN) is unable to verify that the equipment is on the eligible list, NRCAN may not be able to provide the grant.</p> <p>For space heating :</p> <ul style="list-style-type: none">• Indication that the system is a central system or the number of head(s) installed and their location (basement, first floor, second floor, ...)• Indicate if it is a cold climate air-source heat pump system or a ground-source heat pump system• AHRI certificate number <p>For water heating :</p> <ul style="list-style-type: none">• Indicate if it is an ENERGY STAR qualified heat pump water heater• Unique ENERGY STAR ID (7 digit number)
Windows and doors	<p>Note: If NRCAN is unable to verify that the window or door is on the list of eligible products, NRCAN may not be able to provide the grant.</p> <ul style="list-style-type: none">• Number of rough` openings where windows and doors have been replaced.• Photo of all ENERGY STAR labels on replaced windows and doors

	<ul style="list-style-type: none"> • Energy performance (ER) for each window and door or U-factor for each window and door • Brand and model or NRCan number associated with each window or door
Renewable energy (photovoltaic solar panels)	<ul style="list-style-type: none"> • Installed system capacity in kW (direct current)
Insulation (attic/ceiling, exterior wall, exposed floor, basement or foundation, and crawl spaces)	<p>Indicate the location and type of insulation installed</p> <ul style="list-style-type: none"> • List all insulated locations (attic, flat or cathedral ceiling, exterior walls, basement walls, basement headers, basement floor, crawl space walls and headers, crawl space ceiling, etc.) • Added insulation value (R-value) and thickness • Insulation value present before attic, flat or cathedral ceiling insulation upgrade.
Air sealing	<p>If the air sealing is done by a professional</p> <ul style="list-style-type: none"> • List of installed materials • Cost of materials used • Cost of labor <p>If the air sealing measures are part of the work (e.g. insulation work or window changes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • List of installed materials • Cost of materials used • Cost of labor <p>If the air sealing is done by the owner</p> <ul style="list-style-type: none"> • List and cost of materials installed (list can be created in a word processor or spreadsheet) • Receipt for materials purchased
Thermostat	Note: This resiliency measure must be combined with an energy efficiency retrofit from the Canada Greener Homes Grant initiative.
Resiliency measures	Note: This resiliency measure must be combined with an energy efficiency retrofit from the Canada Greener Homes Grant initiative. See list of eligible retrofits on the website Be sure to indicate the description of the resiliency measure on the invoice.

** ** *

Bonjour,

Nous vous contactons car nous avons reçu votre formulaire de consentement et déclaration dûment complété et pouvons entamer les prochaines étapes pour votre participation à l'initiative Subvention canadienne pour des maisons plus vertes.

Afin de procéder à l'examen de votre dossier, nous avons besoin des documents ci-dessous.

1. Factures

Les factures indiquant les rénovations admissibles réalisées le ou après le 1 décembre 2020 incluant le coût des matériaux/équipements et de la main d'œuvre. Pour plus de détails, consulter le tableau ci-bas dans la section Information supplémentaire.

Veillez noter que pour toutes les rénovations admissibles, les informations suivantes doivent figurer sur vos factures :

- Nom et adresse du contracteur
- Nom et adresse du propriétaire de la maison
- Rénovation admissible et date d'installation ou des travaux
- Coût de la rénovation
- Un reçu indiquant le paiement de la facture

2. Rapports ÉnerGuide

- *Votre Rapport sur les rénovations*
- Vos étiquettes ÉnerGuide avant et après- travaux
- *Vos Fiche d'information du propriétaire (avant- et après- travaux)*

Nous vous prions de nous envoyer la documentation requise pour l'étude de votre application en répondant à ce courriel. Vous pouvez envoyer plusieurs courriels si le nombre et la grosseur des pièces jointes dépasse la capacité d'envoi. Si vous préférez nous envoyer le tout par courrier, veuillez envoyer une copie de vos documents à l'adresse suivante en prenant soin d'indiquer votre numéro de dossier chez EfficiencyOne de la Nouvelle-Écosse.

Ressources Naturelles Canada – Région de la Nouvelle-Écosse
580 Booth St, Ottawa, ON K1A 0E4

SVP, conservez les originaux pour vos dossiers et avisez-nous par courriel que l'information a été envoyé par courrier. Vous devez conserver vos documents jusqu'au 31 mars 2028.

En raison des volumes très élevés de demandes que nous traitons, veuillez prévoir un délai de quelques semaines pour le traitement de votre dossier par l'équipe de l'initiative Subvention canadienne pour des maisons plus vertes.

Merci de votre patience.

Cordialement,

L'équipe de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

Information supplémentaire :

Le tableau ci-dessous contient les détails supplémentaires **qui doivent se retrouver** sur les factures pour chaque rénovation admissible.

Si l'une des informations ci-dessous est manquante sur vos factures, veuillez à contacter votre entrepreneur pour obtenir les informations nécessaires ou fournissez les informations requises ci-dessous dans votre réponse à l'adresse NSCGHG-NESCMPV@nrca-nrcan.gc.ca.

Rénovations admissibles	Informations nécessaires
Chauffage des locaux et de l'eau (Thermopompes, chauffe-eau à thermopompe)	<p>Remarque : Si Ressources Naturelles Canada (RNCAN) n'est pas en mesure de vérifier si l'équipement est présent sur la liste des produits admissibles, RNCAN pourrait ne pas être en mesure de donner la subvention.</p> <p>Pour le chauffage des locaux :</p> <ul style="list-style-type: none">• Indication s'il s'agit d'un système central ou le nombre de tête(s) installé(s) et leur emplacement (sous-sol, rez-de-chaussée, deuxième étage, ...)• Indiquer s'il s'agit d'un système de thermopompe à air basse température ou d'un système de thermopompe géothermique• Numéro de certificat AHRI <p>Pour le chauffage de l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none">• Indiquer s'il s'agit d'un chauffe-eau à thermopompe certifié ENERGY STAR• Identifiant unique ENERGY STAR (numéro formé de 7 chiffres)
Fenêtres et portes	<p>Remarque : Si RNCAN n'est pas en mesure de vérifier si la fenêtre ou la porte est présente sur la liste des produits admissibles, RNCAN pourrait ne pas être en mesure de donner la subvention.</p> <ul style="list-style-type: none">• Nombre d'ouvertures brutes où les fenêtres et portes ont été remplacées.• Photo de toutes les étiquettes ENERGY STAR des fenêtres et portes remplacées• Rendement énergétique (RE) pour chaque fenêtre et porte ou Facteur U pour chaque fenêtre et porte

	<ul style="list-style-type: none"> • Marque et modèle ou numéro RNCAN associé à chaque fenêtre ou porte
Énergies renouvelables (panneaux solaires photovoltaïques)	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité du système installé en kW (courant continu)
Isolation (grenier/plafond, mur extérieur, plancher exposé, sous-sol ou fondation et vide sanitaire admissibles)	<p>Indiquer l'emplacement et quel type d'isolant a été installé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste de tous les emplacements isolés (grenier, plafond plat ou cathédrale, murs extérieurs, murs du sous-sol, solive de rive du sous-sol, plancher du sous-sol, murs et solive de rive du vide sanitaire, plafond du vide sanitaire, etc.) • Valeur d'isolation ajoutée (valeur R) et l'épaisseur • Valeur d'isolation présente avant l'amélioration de l'isolation du grenier, plafond plat ou cathédrale seulement.
Étanchéisation à l'air	<p>Si l'étanchéisation à l'air est faite par un professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des matériaux installés • Montant des matériaux utilisés • Coût de la main d'œuvre <p>Si les mesures d'étanchéisation à l'air fait partie de travaux (par exemple : travaux d'isolation ou de changements de fenêtres)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des matériaux installés • Montant des matériaux utilisés • Coût de la main d'œuvre <p>Si l'étanchéisation à l'air est faite par le propriétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste et montants des matériaux installées (la liste peut être créée dans un traitement de texte ou dans un chiffrier) • Reçu de caisse des matériaux achetés
Thermostat	Note : Cette mesure doit être combinée à une autre rénovation visant à améliorer l'efficacité énergétique de votre maison.
Mesures de résilience	Note : Ces mesures doivent être combinées à une autre rénovation visant à améliorer l'efficacité énergétique de votre maison. Consulter liste de mesures admissibles sur le site web et bien indiquer sur la facture la description de la mesure de résilience.

